

à l'écoute des migrateurs

Charente et Seudre : entre mer et continent



CELLULE MIGRATEURS :
- EPTB CHARENTE
- GROUPEMENT FÉDÉRATIONS DE PÊCHE DU POITOU-CHARENTES
- CREA

NOUVEAUTÉS : un site internet dédié aux poissons migrateurs et une exposition itinérante

Dès son premier programme d'actions en 2009, la Cellule Migrateurs a souhaité communiquer sur l'intérêt de la sauvegarde des poissons migrateurs auprès des spécialistes comme du grand public sur l'ensemble du territoire.

Pourquoi communiquer ? Pour informer les partenaires et les acteurs de la gestion des milieux aquatiques de l'actualité, des actions entreprises et pour porter à connaissance l'ensemble des éléments nécessaires à la gestion et à la préservation des poissons migrateurs. C'est également éveiller la curiosité et sensibiliser le plus grand nombre afin que tous ensemble nous agissions pour leur sauvegarde.

Deux nouveaux outils ont été construits en 2012 : le site internet du tableau de bord poissons migrateurs (cf. page 3), véritable outil d'information, de gestion et d'aide à la décision et une exposition itinérante. Celle-ci a été réalisée avec l'aide de l'agence AGGELOS de Saintes.

Elle est composée de 10 panneaux (80 x 195 cm portrait) présentant :

- la Cellule Migrateurs,
- les deux bassins versants (Charente et Seudre),

- les poissons migrateurs (anguilles, aloses, lamproies, salmonidés),
- la continuité écologique,
- les marais charentais.

L'exposition est mise à disposition des structures impliquées dans la sauvegarde, la gestion et la préservation du patrimoine que constituent les poissons migrateurs et plus largement nos milieux aquatiques. Elle pourra être empruntée pour toutes les manifestations ou les événements du territoire.

Comment se la procurer ?

La réservation peut se faire directement sur le site internet de l'EPTB Charente ou en contactant les animateurs de la Cellule Migrateurs. Le prêt est gratuit et basé sur la signature d'une convention.

Pensez à réserver l'exposition dès maintenant pour vos manifestations 2013.



Au sommaire...

- 2) LA MIGRATION DES ALOSES
- 3) LE TABLEAU DE BORD
- 4) LES MESURES «PÊCHE» ANGUILE



Visite de la station de comptage de Crouin

ACTU CELLULE MIGRATEURS

2012 est la première année du **deuxième programme d'actions** de la Cellule Migrateurs.

Les suivis biologiques prévus ont été réalisés : fronts de migration et suivi de l'activité de reproduction des aloses et des lamproies, station de comptage de Crouin, fossés à poissons sur la Seudre... 34 % de l'activité ont été consacrés à ces suivis.

Une base de données des ouvrages du territoire intégrant les aménagements récents et les projets de restauration de la continuité écologique est actualisée chaque année par la Cellule Migrateurs : 14 % de l'activité.

En complément des outils de communication (bulletin, exposition...), la Cellule Migrateurs a été sollicitée pour des **animations grand public et des interventions techniques ciblées** : Parc du Marais Poitevin, Grisam Anguilles, Rencontres Migrateurs de Loire. 14 % de l'activité sont consacrés à la communication.

LA MIGRATION DES ALOSES SUR LA CHARENTE

La station de comptage de Crouin a été remise en service le 15 mars 2012. Le suivi des migrations a donc été possible cette année avec cependant une particularité : une crue est survenue fin avril / début mai et a impacté les migrations et la reproduction.

Il semble que cette crue ait favorisé les déplacements vers l'amont des poissons migrateurs en rendant les ouvrages franchissables plusieurs jours. Les chiffres obtenus à la station de comptage sont donc des minimums. **Le front de migration des aloses s'établit à Saint-Yrieix-sur-Charente** (167 km de l'océan), soit le point le plus haut, observé depuis 2009.

L'EPTB Charente a accueilli Sammie Tallerie pour un stage de Master 2 (6 mois) sur la caractérisation des populations d'alooses sur le bassin de la Charente.

Le travail fourni a permis d'analyser l'ensemble des données relatives aux aloses sur le bassin, tant sur le plan de la migration que de la reproduction.

L'analyse des fronts de migration observés depuis 2009 permet de définir les capacités d'accueil du bassin.

Les comptages d'alooses transitant par la passe à poissons de Crouin effectués en 2010 et 2012 viennent compléter les connaissances.

D'ores et déjà, une opportunité liée au programme Natura 2000 en mer nous a permis de fournir des cadavres d'alooses au MNHN et à l'INRA pour des analyses génétiques.

Celles-ci devraient nous apporter une première piste de réflexion sur la répartition géographique entre les grandes aloses et les aloses feintes.

Cependant, les premières analyses statistiques des comptages n'ont pas permis d'établir de corrélation avec les facteurs environnementaux et physiques.

Il est donc essentiel de continuer la collecte d'informations sur l'activité migratoire des aloses notamment en lien avec la gestion des barrages situés en aval (Saint-Savinien et Crouin).

Les premiers essais d'estimation du stock reproducteur d'alooses ont été réalisés en croisant l'ensemble des données (fronts de migration, comptages à Crouin et suivi des reproductions).

Les résultats montrent, selon la méthode utilisée (MIGADO et Cassou-Leins), de forts écarts.

La poursuite des suivis de l'activité de reproduction et son optimisation (comptage automatique...) sont donc essentielles et permettront d'obtenir des résultats plus précis.

Enfin, la différenciation de l'aire de répartition des deux espèces dans les années à venir est indispensable pour affiner cette analyse et confirmer les résultats apportés par l'étude du suivi de la reproduction qui suggèrent que plus de 75 % des géniteurs sur l'aval de la Charente sont des aloses feintes.



Récupération de cadavres d'alooses

www.migrateurs-charenteseudre.fr

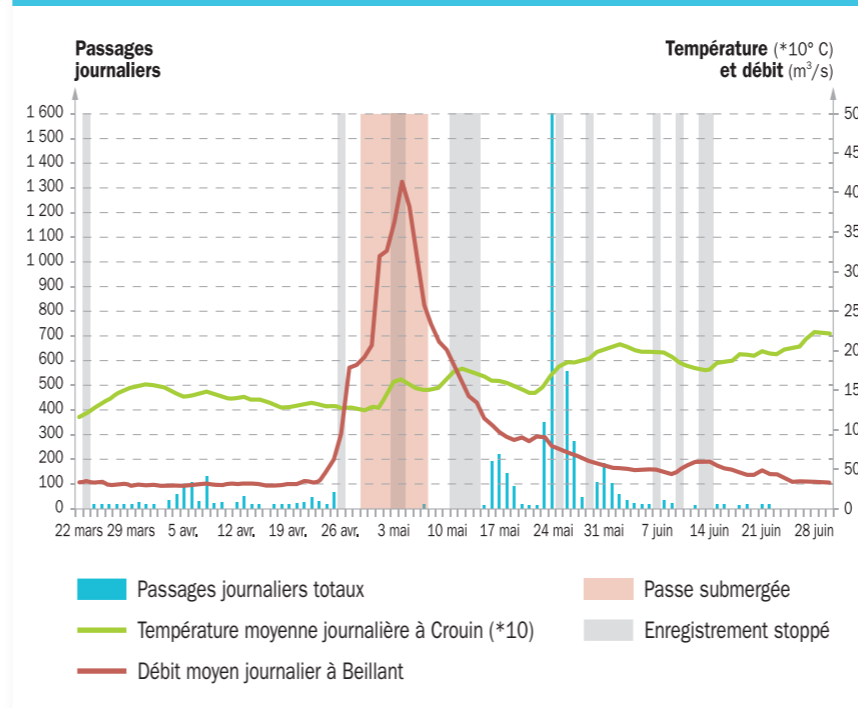
APERÇU

Les tableaux de bord poissons migrateurs : une réflexion commune !

En 2010, dans le cadre de la réalisation du tableau de bord grande alose du bassin Garonne-Dordogne par l'IRSTEA, une réflexion a été lancée, en France, avec la participation de plusieurs structures (Cellule Migrateurs Charente Seudre, Logrami, MIGADO, Bretagne Grands Migrateurs...) et l'ONEMA.

Les nombreux échanges ont permis d'affiner les tableaux de bord Charente et Seudre et de les mettre en phase avec les autres outils nationaux.

Passages d'alooses à la station de Crouin entre le 22 mars et le 28 juin en fonction du débit et de la température



LE SITE INTERNET DÉDIÉ AUX TABLEAUX DE BORD des poissons migrateurs

Les tableaux de bord sont destinés à présenter l'état des populations des poissons migrateurs sur les bassins Charente et Seudre. Ce sont des outils d'aide à la décision qui permettent de mettre en place des mesures de gestion pour restaurer les espèces et d'analyser le résultat des actions entreprises sur l'état des populations. Ils sont composés de variables (indicateurs ou descripteurs) décrivant la population (effectif en montaison, en reproduction...), les pressions (pêche) et le milieu (barrages, qualité de l'eau, débits...).

L'élaboration de ces tableaux a débuté en 2009. La mise en place de groupes de travail a permis la définition et le renseignement des premiers indicateurs (bulletin n° 5). Au printemps 2012, un prestataire de la Rochelle (La Petite Boîte) a été choisi et le site web est maintenant en ligne depuis le début du mois de décembre.

Pour le bassin de la Seudre, nous avons réalisé un tableau de bord uniquement pour l'anguille car les autres migrateurs fréquentent peu ce bassin. Pour le bassin de la Charente, les deux espèces d'alooses sont décrites dans le même tableau de bord car la distinction des zones de répartition entre grande alose et alose feinte n'est pas encore connue. Les tableaux de bord de la lamproie fluviatile, du saumon atlantique et de la truite de mer seront élaborés dans un second temps.

Actuellement, les tableaux de bord consultables sont :

- POUR LA SEUDRE :**
 - l'anguille
- POUR LA CHARENTE :**
 - l'anguille,
 - les aloses,
 - la lamproie marine

Pour consulter les tableaux de bord, rendez vous au plus vite sur : www.migrateurs-charenteseudre.fr

REPÈRES

Les passages à Crouin du 15 mars au 16 octobre 2012 : **5 666** aloses > **332** lamproies marines > **20** lamproies fluviatiles > **21** truites de mer > **1** saumon atlantique

MESURES «PÊCHE» ANGUIILLE :

plan de gestion, état d'avancement



En 2011, en Poitou-Charentes

- Pêcheurs professionnels maritimes avec licence civelle : 133 (CRPMEM). Moins 40 % depuis 2008.
- Pêcheurs professionnels fluviaux avec licence civelle : 10 (CNPMEM). Stable depuis 2008.
- Pêcheurs amateurs aux engins et filets : 287 (ADAPAEF 16, 17, 79). Moins 32 % depuis 2008.
- Pêcheurs amateurs aux lignes : 68 116 (FDAAPPMA 16, 17, 79 et 86). Moins 12 % depuis 2008.

UN CLIC, DES INFOS !

Pour retrouver toutes les informations concernant les poissons migrateurs des bassins Charente et Seudre rendez-vous sur le site de l'EPTB Charente :
www.fleuve-charente.net/bibliotheque/poissons-migrateurs



En application du règlement européen pour la reconstitution du stock d'anguille, la France a choisi de mettre en place un plan de gestion approuvé en 2010. Son objectif est d'agir à court et moyen termes sur les principaux facteurs anthropiques de mortalité de l'anguille tels que la pêche, le turbinage, le braconnage, les pollutions et les pertes d'habitat, en vue de stopper l'effondrement du stock.

Objectifs des mesures «pêche» : ils sont de réduire la mortalité par pêche de l'anguille de 60 % en 2015 et d'augmenter la proportion des civelles pêchées réservées au repeuplement à 60 % en 2013.

Ces mesures sont déclinées selon le contexte géographique et la catégorie de pêcheurs.

Qu'en est-il pour la prochaine saison de pêche 2012/2013 ?

Anguilles < 12 cm sur le domaine maritime et fluvial : les civelles arrivant dans l'estuaire

Pêcheurs professionnels

- Quota de capture pour 2012-2013 :
domaine maritime : 7 480 kg sur le bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre Arcachon (dont 50 % pour la consommation et 50 % pour le repeuplement),
domaine fluvial : 1 020 kg sur le bassin Garonne Dordogne Charente Seudre Leyre Arcachon (dont 50 % pour la consommation et 50 % pour le repeuplement).
- Déclaration de capture obligatoire sous 48 h.
- Saison de pêche de 5 mois du 15.11.2012 au 15.04.2013 sans relèves et fin de pêche à l'atteinte des quotas même si la date de fermeture n'est pas atteinte.
- Régime d'autorisation avec nombre de pêcheurs contingenté.

Pêcheurs amateurs

- Pêche interdite.
- Utilisation prohibée de civelles, d'anguilles ou de chair d'anguille comme appât.

Anguilles jaunes sur le domaine maritime et fluvial : phase de colonisation et de croissance

Pêcheurs professionnels

- Saison de pêche de 5 mois, du mois de mai à août/septembre suivant les départements (dates fixées annuellement par arrêté).
- Régime d'autorisation avec nombre de pêcheurs contingenté.
- Déclaration de capture obligatoire.

Pêcheurs amateurs

- Saison de pêche de 5 mois, du mois de mai à août/septembre suivant les départements (dates fixées annuellement par arrêtés).
- Déclaration de capture obligatoire.
- Pêche de nuit interdite.
- Carte de pêche obligatoire (sauf domaine maritime).
- Nombre de pêcheurs aux engins contingenté.

Anguilles argentées sur le domaine maritime et fluvial : un retour en mer pour se reproduire

Pêcheurs professionnels et amateurs

- Pêche interdite

Au-delà des mesures «pêche», les autres facteurs anthropiques de mortalité de l'anguille sont pris en compte comme les pollutions ou les pertes d'habitat par la présence de barrages. Des actions sont actuellement en cours avec un objectif de réduction de mortalité de 50 % d'ici 2015 et de 75 % d'ici 2018.

CONTACT

Animation Cellule Migrateurs

Audrey Postic-Puivif - EPTB Charente 05 46 74 00 02 - audrey.postic-puivif@fleuve-charente.net

François Albert - Groupement Fédérations de Pêche du Poitou-Charentes - 05 45 69 33 91
albert-fede-poitoucharentes@orange.fr

Éric Buard - CREA - 05 46 47 17 71 - eric.buard.creaa@orange.fr



Avec le soutien financier de :



Et en partenariat avec :

Cédats photos : EPTB Charente, Groupement Régional des Fédérations de Pêche - IMPRIMÉ PAR MÉDIAPRINT (L6) AVEC DES ENCRES VÉGÉTALES SUR PAPIER PÊC DE PROVENANCE EUROPÉENNE